

Consignes :

L'étudiant doit se concentrer sur les aspects essentiels suivants :

- La grammaire, discipline normative et prescriptive, représente le point de départ de l'étude de la langue.
- C'est un ensemble des règles à adopter pour une pratique convenable de la langue.
- Sa construction est passée par deux phases :
 1. L'apprentissage des lettres et de l'écriture.
 2. L'établissement de la norme et de son enseignement.
- Rapports d'opposition et de concurrence entre la *grammaire* et *linguistique* : la première étant normative, la seconde scientifique.
- Au XVII^e siècle, la grammaire générale, envisage de décrire et d'expliquer les phénomènes grammaticaux universels : naissance de la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal.
- Évolution de la grammaire générale vers la linguistique : le but des comparaisons des langues et de leurs grammaires est de déterminer les liens de parenté entre différentes langues.